

## Utilisation des GPS, guidage et norme Isobus

1 jour / lundi 14 décembre en salle (Chartres)  
et sur une exploitation (Ferme de La Saussaye)



**Public :** salariés agricoles utilisateurs de systèmes avec GPS et norme Isobus.

**Objectif :** connaître les différents systèmes, leurs applications, mieux les utiliser.

**Programme :** en salle et autour de matériels équipés sur une exploitation agricole

- Intérêt du système Gps et guidage, avantages et limites, notions de coût d'investissements et rentabilité.
- L'adaptation sur les matériels tracteurs, moissonneuses, pulvérisateurs, outils, ...
- L'utilisation des données informatiques, cartographie, modulation.
- Norme Isobus et compatibilité entre marques de tracteur et d'outils (*approche, données à connaître*).
- Evolution et perspectives pour nos exploitations (points essentiels / solutions intéressantes)

**Formateur :** Paul BRILLAULT, Chargé de projets agriculture de précision à la Chambre d'Agriculture 28

### Conditions financières et **procédure d'inscription Ociapiat :**

- Formation prise en charge par la chambre d'agriculture, l'ASA et OCAPIAT \*,
  - **Le Salaire** est obligatoirement maintenu par l'employeur.  
32 € seront remboursés à l'employeur par l'ASA (sous condition : salarié adhérent ASA).
  - **Les Frais de formation** (intervenant, salle, atelier, documents ...) sont pris en charge par OCAPIAT \*, la chambre d'Agriculture et l'ASA.
  - **Le déplacement (co-voiturage demandé) et le repas du midi du salarié sont pris en charge par l'ASA** si le salarié participant est adhérent de l'ASA 28. (cotisation ASA de 32 € pour 2020).
  - Nous nous limitons aux **12 premiers salariés agricoles inscrits**.
  - **Pré-inscription obligatoire auprès de D. Lazier avant le 10 novembre :**  
**par tél. 02 37 24 45 64 ou Courriel [d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr](mailto:d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr)**
  - (puis, lorsque la formation sera confirmée : Inscription par l'employeur sur le site OCAPIAT \*)

\* **OCAPIAT :** OCAPIAT remplace le Fafsea.

Modalités de prise en charge de cette formation suivant conditions OCAPIAT / 2020  
(voir site : [ocapiat.fr](http://ocapiat.fr))

**Important**

PARLEZ-EN À VOTRE EMPLOYEUR ET PARTICIPEZ !